

ATELIERS THEMATIQUES Des 27 et 30 avril 2009

Objet des ateliers : Présentation du diagnostic de territoire et recueil des observations des acteurs sur les éléments de constats et principaux enjeux identifiés par l'équipe.

Cette synthèse rend compte des échanges entre partenaires et équipe du Parc sur les constats et enjeux présentés (voir en pièce jointe le document de présentation) ; elle relève notamment l'ensemble des éléments permettant d'amender, de préciser ou de nuancer le diagnostic. Les constats et enjeux non remis en question sont donc considérés comme validés par les participants.

A noter que lors de ces échanges, des questions ont émergé concernant le rôle prochain du Parc. Bien que ces questions ne soient pas l'objet direct de cette journée, elles ont néanmoins été notées, puisque ces rencontres font bien partie d'un processus de réflexion continu et progressif vers la co-écriture d'une prochaine Charte.

CONSTAT ET ENJEUX GENERAUX

Commentaires, compléments et/ou reformulations proposés par les participants (tables rondes et séance plénière) :

Synthèse des fragilités :

– Le mille-feuille est une question qui n'est pas propre au territoire des Monts d'Ardèche, et ce mille-feuille est-il vraiment une fragilité ? La question n'est-elle pas plutôt que le territoire serait « sous équipé » en structure d'accompagnement, d'ingénierie de territoire. Préciser le « qui fait quoi » sur le territoire du PNR dans la prochaine Charte. Le Parc peut être là pour aider à faire que le mille-feuille fonctionne mieux.

Ebauche des enjeux :

– La notion d'appartenance au Parc, évoquée parmi les fragilités reconnues, mérite d'être mentionnée parmi les enjeux majeurs (dans « Le bien vivre ») pour la nouvelle charte.
- Attention à l'emploi des termes « développement durable » : s'entendre sur une définition commune

BIODIVERSITE ET GESTION DE L'ESPACE

Commentaires, compléments et/ou reformulations proposés par les participants (tables rondes et séance plénière) :

Espaces naturels et biodiversité

- Rappeler qu'il y a un SAGE dans le Sud Ardèche qui aura valeur d'opposabilité notamment sur le volet urbanisme, protection de l'eau (à faire figurer donc sur la cartographie des outils réglementaires de protection/gestion des espaces naturels)
- Afflux de touristes parfois mal vécus par les habitants des communes : des conflits d'usage à mieux gérer.

- Un enjeu fort d'appropriation :

- Expliquer et faire reconnaître les externalités positives de la nature (valorisation des services non-marchands).
 - Faire reconnaître la biodiversité au coeur de l'activité quotidienne du territoire : changer le regard sur la biodiversité, favoriser une prise de conscience et une préoccupation permanente des acteurs vis-à-vis de la biodiversité.
 - Comment parler de la biodiversité dans les espaces privés ? (pb du morcellement de la propriété par exemple...)
- Puis des moyens à adapter : mettre en complémentarité les acteurs / les outils (*Rôle du Parc ?*)
- Améliorer et partager la connaissance. Besoin d'un observatoire local pour le suivi, la centralisation et la diffusion des données. (*Rôle du Parc ?*)

Espaces forestiers :

- Bien préciser que 90 % de la forêt sont du domaine privé.
- Rappeler le morcellement de la forêt qui peut parfois être positif en terme de préservation mais négatif en terme de développement.
- L'identité locale à positiver : la forêt mal aimée
- Une histoire forestière forte à rappeler (Mazan...)
- Rappeler l'historique des plantations en lien avec les menaces actuelles que subit la forêt (tempête, neige).
- Relever que la planification s'améliore.
- Nuancer le terme de « sous-exploitée » : en domaniale bien exploitée, dans forêt privée grand gradient d'exploitation.
- La distinction entre forêt « exploitable » et « non exploitable » est à faire dans le diagnostic. Mieux expliquer le système agro-forestier.
- Le terme de forêt « méditerranéenne » n'est pas valable sur l'ensemble du territoire. Lui préférer celui de « moyenne montagne ».
- Questions des dessertes de massifs très importantes.
- Un enjeu fort : celui d'identifier et de conserver les espaces remarquables

Aspects filière bois :

- Aller dans le sens d'une valorisation locale, permettant notamment de limiter les transports et les coûts financiers et environnements liés (changements climatiques + services locaux à développer).
- Mettre en avant les fonctions non marchandes de la forêt.
- Enjeux d'accueil du public à prendre en compte et à retranscrire dans les règles de gestion.
- Le bois NRJ est un objectif mais le bois d'oeuvre reste prioritaire
- Quid du bois bûche ? Impact sur la qualité de l'air + pb de l'écobuage (sensibilisation...)

Travail sur les réseaux de chaleur

Bois raméal fragmenté (BRF) à développer

- Des sols fragiles sur notre territoire
- Risques incendies sur les zones de coupe à blanc.

Espaces agricoles

Rompre avec l'hypothèque systématique des espaces agricoles.

Affirmer la place de l'agriculture dans la redynamisation de la vie rurale.

Des notions imbriquées, qui touchent à la fois à la gestion de l'espaces et au volet économique :

- Faire reconnaître les potentiels agricoles, affirmer la vocation des espaces agricoles : sensibilisation des élus, des cédants potentiels et acquéreurs.
- Accompagnement à l'adaptation : vers une autonomie des exploitations (ex autonomie fourragère)
- La pluriactivité : lien avec tourisme et rôle de service public des agriculteurs
- Valorisation du patrimoine variétal
- Dimension multifonctionnelle de l'agriculteur : préservation du lien social.
- Pb des aides de la PAC : agriculture ardéchoise pas reconnue dans ces politiques là. Rôle de porté à connaissance des spécificités de notre agriculture de pente et de plateau.
- Question de l'identité du territoire : à faire évoluer, à construire. Faire le lien avec le passé mais ne pas s'arrêter à notre image passée, se projeter à 15 ans
- Question du foncier : comment sensibiliser les élus sur cette question là ? Et les moyens mis en oeuvre sur

ce point là ?

- Favoriser le changement d'état d'esprit : cesser les prélèvements systématiques des espaces agricoles qui par défaut sont les premiers visés : mettre en place des études d'impact, des dispositifs permettant d'évaluer les alternatives (ex : le cas de la Bretagne dont toute la côte a consommé la majorité des espaces agricoles pour des maisons secondaires). Le rôle de la collectivité est là plus important que jamais.
- Préserver le savoir-faire en matière de constructions : construire sur la pente est la meilleure façon de construire sur ce territoire, notamment pour préserver les espaces agricoles.
- Stopper les tendances actuelles c'est l'enjeu majeur pour les 15 ans à venir.
- Rôle du PNR dans la médiation notamment sur la question des usages des espaces et du foncier ?

Constat : *Des potentiels agricoles sous pression*

- Des espaces agricoles diversifiés (du Mézenc au piémont cévenol, des Boutières, aux Cévennes)
- des potentiels agricoles en déclin
 - o du fait de tendances inquiétantes : un étiau qui se ressert = Déprise vs Artificialisation des sols.
- Mais des espaces singuliers par :
 - o Leur forte identité : terroir des AOC, terrasses, châtaigneraies...
 - o Des espaces « agro-écologiques » remarquables du fait de pratiques adaptées localement.

Enjeux :

- Affirmer et valoriser les potentiels agricoles (tant les espaces que les pratiques) dans leur diversité. (de façon à mieux reconnaître la pluriactivité, développer des systèmes autonomes et adaptés localement.)
- Préserver et valoriser les terroirs et supports patrimoniaux des espaces agricoles face à l'artificialisation des terres. (= rompre avec l'hypothèque systématique des potentiels agricoles)
- Favoriser une meilleure reconnaissance et valorisation de la richesse biologique et de la biodiversité liées aux milieux et aux pratiques agricoles.

CLIMAT, ENERGIE, URBANISME, EAU, DECHETS

Commentaires, compléments et/ou reformulations proposés par les participants (tables rondes et séance plénière) :

Climat

- Question des risques sanitaires liés aux changements climatiques.
- Question de la connaissance des cours d'eau et de leurs évolutions : permettre de mieux gérer avant d'investir.
- Travail à l'échelle de l'habitat :
 - en matière de gestion de l'eau (Quelles consommations selon les profils de personnes, quels types de déchets...)
 - adaptation de l'habitat aux canicules (confort d'été),
 - éco-constructions, éco-rénovation
 - zoom sur les populations défavorisées
 - enjeu de la diffusion des savoir-faire
- Préparer l'activité agricole aux changements climatiques : quels partenariats avec les centres de recherche ? (cf changements de cultures sur le territoire, risque sanitaires pour les cultures locales)
- Quid des réfugiés dits climatiques (recherche de fraîcheur sur les plateaux) ? A étudier.
- Le territoire doit être pilote sur les questions climatiques.

Energie

- Rappeler les objectifs de connaissance liés aux enjeux énergétiques-
- Quels types de consommations d'énergie : re-réfléchir nos modes de consommations, comment les diminuer ?
- offre localisée de transports adaptée au territoire à prévoir
- zoom bois énergie : enjeu sur la gestion forestière pour répondre à la demande à venir. comment mieux faciliter l'accès à cette ressource ?
- Le territoire se veut il un territoire producteur d'énergies renouvelables pour d'autres territoires ? A quelles conditions ? Il faut aussi avoir une connaissance de l'Etat de l'art en terme d'EnR ? Quid d'un débat public sur cette thématique sur quelles énergies sur le territoire ? Le Parc doit être « témoin de son temps ». Penser aussi aux pistes de développement économique potentielles autour des EnR.
- Concertation, expérimentation, sensibilisation, vulgarisation, connaissance autour de l'EnR
- Urbanisme
- Avoir une échelle de réflexion au delà du territoire (Languedoc...)
- Une charte plus opérationnelle sur les questions d'urbanisme qu'elle ne l'est maintenant
- Question sur le foncier : planification, acquisitions foncières...ou donner les outils aux communes des moyens (EPFL)
- Enjeux sur les corridors à intégrer dans la réflexion urbanisme
- intégrer la préservation des espaces agricoles et naturels

Urbanisme

préserver l'urbanisation sur les pentes

de nouvelles façon d'habiter (autre que pavillonnaire) : quel accompagnement auprès des communes, des habitants pour changer les modes d'urbanisme. Etre capable de chiffrer dans la Charte ? Cela devient un choix fort politique

les nouveaux outils fonciers à mettre en place

équilibre à avoir entre les communes

quid de la gouvernance et des démarches partenariales

prise en compte des déplacements aussi dans la réflexion urbanisme

manque dans le diagnostic la question centrale du foncier. Le PNR doit s'investir sur cette thématique

travailler sur les EPFL et les conditions de maîtrise du foncier : développer les outils et travail sur PLH, SCOT

sur la compatibilité entre documents d'urbanisme et charte, la charte doit être volontaire et claire. Bien analyser les rapports entre opposabilité et compatibilité

enjeu de la faille cévenole : urbanisme décousu, fermeture paysagère et fenêtre à conserver, risque incendie, enjeu couloir circulation biologique

question du risque incendie

diversité des situations au sein du PNR : enjeux de maintien ou de renouvellement habitants/activités et enjeux de maîtrise

enjeu de sauvegarde des espaces agricoles et naturels : ne pas gaspiller, du 25 logements à l'hectare oui mais pas partout.

comment faire comprendre que le pavillon n'est pas ce qui se fait de mieux ?

enjeu social : bien vivre ensemble

Plan de Parc : faire figurer les coupures d'urbanisation en lien corridors biologiques, aller jusqu'au 1/25000 sur les zones à enjeux

Revoir les paysages de références : plus petits ? plus précis ?

Voir appui financier aux documents d'urbanisme si association PNR en amont ?

Comment gérer les HLL ?

Définition des structures paysagères à intégrer dans la charte

Travailler sur les nouvelles formes architecturales : proposer de nouvelles façons d'habiter et de nouvelles formes architecturales

Affirme-t-on ou pas dans la charte du Parc la vocation EnR du territoire

Prendre en compte la question des déplacements

Se reposer la question de l'éolien au-delà de la question paysagère

Le paysage

–Le paysage évolue, que doit on préserver à tout prix ? Il y a obligation de se pencher sur ces paysages qui pour demain marqueront notre territoire. La difficulté est la définition autour du vécu, du sensible ? Quid des paysages esthétiques ? Il faut donc en débattre lors de la réalisation de la prochaine charte pour définir plus précisément sur certains secteurs.

–Réaffirmer les positions du Parc sur l'éolien en intégrant le guide de développement éolien au delà de la simple entrée paysagère, il faut étendre sur le plan économique..

L'eau

–Vocation de château d'eau, à faire ressortir dans la prochaine charte (zones humides)

–gest° économe de la ressource en eau (estivants et habitants)

–travail sur la restauration de la qualité (SPANC notamment) des eaux

–protéger l'agriculture biologique sur les zones de captages des eaux dites sensibles, au delà de l'aspect réglementaire aider au respect des zones de captages. Favoriser les bonnes pratiques autour de ces captages

–gérer le risque d'inondation : ne pas aggraver l'imperméabilisation des sols...préserver les petits espaces de mobilité,

–augmenter les efforts sur la culture du risque d'inondation

Déchets : premiers éléments de constats et enjeux validés, des aller-retour avec les partenaires locaux non présents sont à prévoir.

PATRIMOINES PAYSAGERS ET CULTURELS EDUCATION AU TERRITOIRE

Commentaires, compléments et/ou reformulations proposés par les participants (tables rondes et séance plénière) :

Introduction

Chiffres de la SAU : 22%, chiffres concernant les terrains cultivés, mais pas seulement, ce sont les terres déclarées au RGA. La seule difficulté est de comptabiliser, de caractériser les activités agricoles sur un même espace.

Il est aussi important de décliner les enjeux par « sous territoires ».

L'espace forestier n'est pas classé agricole, la difficulté est de scinder enjeux agricoles et forestiers, les 2 enjeux s'entrelacent.

Préciser les utilisations du territoire qui se fait à des temps très différents (court terme/ long terme)

Patrimoine culturel et bâti

- Constat de formation/sensibiliser professionnels et élus sur les patrimoines bâtis

- Savoir-faire spécifiques qui disparaissent
- Rôle de coordination importante du parc notamment autour de la question du sanglier; enjeux à mettre dans la prochaine
- Médiation et prévention du Parc pour la préservation des patrimoines
- Approche par les habitants et ceux de l'extérieur sur les paysages et les patrimoines.
- Dispersion du patrimoine donc choix à faire pour se concentrer sur quelques patrimoines
- Sortir des idées réductrices (vallon pont d'arc, la châtaigne...)
- Vision trop réduite des acteurs locaux : manque d'ouverture ? Sortir des limites du parc (coopération...)
- Mise en synergie de tous les acteurs, fédérer et impliquer les acteurs locaux.
- Quel travail avec la vie associative locale ? quel soutien ?

Education au territoire

Aller jusqu'au changement de comportement du citoyen (écocitoyenneté) dans l'éducation au territoire. L'action éducative n'est pas seulement tournée vers l'environnement.

Rajouter l'approche éducation au territoire ouverte au public adulte (cf samedis découvertes du parc.c)

Volet éducation territoire : capacité d'accueil public scolaire

Le volet identitaire du Parc à travailler au niveau du Parc : du châtaignier aux pentes comme identité majeure ?

Comment on travaille avec la vie associative locale, du fait de réseaux en difficultés. Comment maintenir ce lien social autour des associations ?

Maintenir/enraciner/accueillir la jeunesse en améliorant sa prise en charge.

Notion d'identité pas assez présente : rôle de la maison du parc.

Identité à relayer dans les manifs du Parc : fil conducteur éducation au territoire dans tous les événements du parc.

Déficit d'actions éducatives pour adolescents et jeunes adultes.

Evolution du paysage des partenaires éducatifs du territoire : pas assez de liens entre les différents acteurs du territoire. L'OCCE n'a pas de lien avec le territoire.

Peu de centres d'accueils : renforcer l'attractivité.

Pb des déplacements trop élevés : pas de possibilité de se déplacer.

Déficit de sensibilisation éducative auprès des élus : journées locales (dans les communes) organisées par le PNR pour impliquer les adolescents (travaux d'utilité collectivité).

Manque de transmission des savoirs vers les plus jeunes (arche des métiers, maison du parc...)

Manque de lieux de rencontres pour les jeunes : espaces participatifs (MJC, cafés...maison du village à créer), manque de mélange des âges (inter-générationnels) dans ces endroits là.

Paysages

Logiques plateau/pentes/vallées délimités par les lignes de crêtes essentielles sur les paysages
Affichage publicitaire ne fait pas partie des nouveaux paysages même si phénomène qui s'accélère

Enjeux : faire comprendre les mutations des paysages aux habitants (paysages industriels passés, nouveaux: ex les salaisons nouvelles)

connaissance de ces mutations : s'appuyer sur les relais locaux.

Insister sur l'ingéniosité des anciens à aménager les paysages, le monumental n'est pas forcément adapté à notre Parc. Définir ce qu'est monumental? Parfois les petits patrimoines ont demandé des travaux énormes d'aménagement. Ne pourrait-on pas parler des paysages « monuments » ?

Rq : le chemin de fer forme lui-même un paysage « monumental »

Partager une vision commune du paysage ? Référentiels paysagers à édicter ?

Travailler sur les notions d'innovation/expérimentation.. (ZPPAUP ...)

Redécouverte des paysages à travers les sentiers à reconquérir

Portage local nécessaire au niveau des paysages de référence : la délimitation de ces zones de référence sera aussi en lien avec la volonté locale de s'engager dans la démarche.

Attention, ne pas se limiter à une entrée environnementaliste pour les paysages : il faut associer des objectifs de développement économique autour du concept.

Bien prendre en compte l'emprise de l'homme dans l'évolution des paysages (prendre en compte le développement économique et ses évolutions dans la prochaine charte).

Bien intégrer les contraintes budgétaires des élus/collectivités dans les approches paysagères/urbanistiques...le paysage pouvant être un outil d'attractivité pour le territoire

Faire aussi de la pédagogie : on peut faire mieux pas forcément plus cher ou même peut être source de développement économique.

Que faire des toits de lauzes ?

Difficulté du diag lié à la diversité du PNR : toujours avoir en tête de bien différencier ce qui est vallée, Piémont et plateau

Si extension PNR au Nord Ouest, rappel facilité d'accès + capacité d'accueil touristique/groupes

Enjeu essentiel de la sensibilisation aux enjeux patrimoniaux et d'appropriation des éléments identitaires ; faire comprendre les mutations

Ne pas dire « partager une vision commune des paysages » mais plutôt « partager des références paysagères communes »

Développer l'élément identitaire « Vivre la pente »

Qu'est ce que les paysages du Parc ? travailler sur la sensibilisation et les perceptions : l'Ardèche perçue comme espace de nature alors que tout est construit. Zoom sur les usages du paysage

Qu'est ce qui fait paysage ? les paysages des usagers locaux, des touristes, du culturel (que montre-t-on à l'extérieur ?). Le Parc veut montrer quoi à l'extérieur ?

Parler des paysages hérités pour comprendre les paysages d'aujourd'hui et accompagner leur évolution (exemple du paysage industriel des moulins aux salaisons d'aujourd'hui et aux constructions bois), montrer les capacités positives d'innovation.

Rôle des sentiers et chemins comme point de départ pour la découverte des paysages et la notion de « vivre la pente »

Développer les démarches type ZPPAUP.

Reprendre réflexion classement /inscription sites remarquables sans arriver systématiquement aux mises sous cloches.

3 piliers historiques qui fondent les paysages du Parc : châtaigniers, vigne, murier. 3 piliers « éco-construits » en 200 ans et écroulés en 30 ans : quelle prise en compte pour les Monts d'Ardèche dans les 30 prochaines années ?

Prendre en compte la question des crêtes comme élément majeur du PNR et comme interface dans les dynamiques paysagères, dynamiques historiques à retrouver

L'affichage publicitaire n'est pas un nouveau paysage : à nuancer dans le diag. Appartient au paysage du quotidien, problème ancien mais amplification.

Préserver les paysages : charte paysagère qui marche si portage local, s'appuyer sur les relais locaux.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CADRE DE VIE

Commentaires, compléments et/ou reformulations proposés par les participants (tables rondes et séance plénière) :

Table ronde Artisanat – Commerce - Industrie

- Etre « raisonnablement utopique » : aider le territoire valoriser ses ressources locales et savoir-faire.
- Des potentiels de développement importants :
 - Secteur de l'éco-construction
 - Economie résidentielle : travailler sur la professionnalisation/modernisation des commerçants et artisans pour favoriser l'implantation de services (commerce, artisanat) de proximité
- Enjeux de la Formation à rajouter dans le volet économique
- Travailler sur l'encrage territorial (exemple : Ardelaine). A partir des richesses locales, développer une filière intégrée.
- Relancer les filières qui ont disparu : exemple des eaux minérales, faire connaître les savoir-faire localement.
- Favoriser les circuits courts. Travail de formation pédagogie à la consommation locale
- Nécessité d'un partage des expériences, d'une diffusion de la connaissance et des savoir-faire sur le territoire. Manque de connaissance des opérations innovantes réalisées sur le territoire.
- Développer les projets de coopération. Inventer de nouvelles formes d'échanges qui soient des échanges non-marchands.
- Développer la veille territoriale (les échos de l'Ardèche) : connaître les filières à enjeux (comme secteurs du bâtiment, des services, du tourisme) en interne au territoire et veille en externe.
- Développer l'industrie du bien vivre/ bien être (thermalisme, cosmétique, phytosanitaires..)/bien travailler et même mieux vivre/mieux être/mieux travailler
- Capacité à répondre à la demande du porteur de projet : Comment rendre l'action et le rôle des structures plus lisibles, plus efficaces pour les porteurs de projets ?
- Permettre aux artisans et commerçants d'être connus et reconnus : labellisation ? Encourager les entreprises locales aux notions de développement durable : cahier des charges, les aider dans leur management innovant (groupements d'employeurs, multiactivité...)

Remarque : attente autour de la ZRR? Quid de l'avenir ?

Table ronde Tourisme

- Le territoire du parc présente tous les types d'hébergements touristiques, avec des disparités notables en termes de nombres et de répartition sur le territoire.
- La densité touristique est très hétérogène. Les zones avec la plus forte densité touristique se retrouvent surtout à l'Est dans les vallées et le piémont tandis que l'Ouest et la montagne présentent une densité touristique très faible.
- L'un des éléments marquant de l'hébergement dans les Monts d'Ardèche, est la très forte prépondérance de l'hébergement non-marchand.
- L'hôtellerie de plein air est la principale possibilité d'hébergement marchand, l'hôtellerie est assez peu développée dans les Monts d'Ardèche ainsi que les hébergements collectifs. La location de meublé représente le plus grand nombre d'équipements mais cela correspond à une offre en lits touristiques assez faible.
- Les Monts d'Ardèche sont un territoire de randonnée et de sports de nature par excellence qui bénéficie de

paysages et sites naturels très variés.

- En dehors des Castagnades et de l'Ardéchoise aucun événementiel n'est assez médiatique pour attirer des clientèles par lui même.
- L'offre culturelle paraît peu lisible et la plupart des sites sont de moins en moins attractifs malgré le dynamisme associatif.
- La multiplication des acteurs et des stratégies pourrait rendre la cohésion de la gestion touristique difficile, même si de nombreux efforts ont été faits dans ce sens.

Constat :

- 175 millions d'euros de retombées
- Entre 8.5 et 9 millions de nuitées
- 1.25 millions de séjours par an
- + de 128000 lits touristiques (forte domination des résidences secondaires et des campings)
- Une répartition inégale des hébergements sur le territoire mais une qualité de l'hébergement en progression
- De nombreux atouts: la qualité patrimoniale essentiellement naturelle et une image très positive liée à des symboles forts (l'Ardèche, le Gerbier, les Cévennes)
- Une base: les randonnées et de nombreuses autres activités de pleine nature
- De nombreux événementiels mais une offre peu structurée et peu de grands événements (sauf les Castagnades et l'Ardéchoise)
- De nombreux sites touristiques, mais un seul site d'appel: le Gerbier
- Des sites culturels avec une fréquentation en stagnation ou en diminution
- Une organisation touristique complexe qui crée encore parfois de l'inertie malgré une tendance positive à la coordination
- Des problèmes d'accès liés aux transports qui freine l'arrivée des touristes et qui entravent les flux infra-territoriaux
- Une offre touristique globalement en phase avec les nouveaux marchés

Enjeux :

- Favoriser le développement du hors-saison pour une extension de la saison touristique de Pâques à la Toussaint (voire toute l'année);
- Créer les conditions d'appropriation du tourisme par les habitants et acteurs locaux;
- Améliorer la coordination de la gestion touristique
- Mieux relayer l'information touristique du Parc dans les outils de promotion existants;
- Maîtriser la fréquentation dans les espaces fragiles (Gerbier, rivières, etc....) et régler la question des motorisées
- Adapter l'offre touristique aux nouveaux types de tourisme (agritourisme, court séjour à thèmes...)
- Faire des Monts d'Ardèche un territoire d'offres éco-touristique à part entière (Charte Européenne du Tourisme Durable);
- Relancer la mise en réseau de l'offre culturelle;
- Maîtriser la fréquentation des motorisées sur le territoire;
- Développer du pôle du Gerbier comme point de départ et de diffusion du flux touristique et émergence de points de cristallisation intermédiaire (Maison du parc)
- Faire de la Maison du parc un véritable Pôle touristique

Table ronde Cadre de vie/attractivité

Constats :

- Accès au logement : verrou essentiel ;
- Démographie : il manque des tranches d'âges sur le territoire, et cela s'en ressent ;
- Foncier : malgré la pression, du foncier reste disponible ; le foncier peut donc encore être considéré comme une ressource sur ce territoire, contrairement à d'autres territoire ;
- Précarité : les actifs, y compris ceux en situation de précarité, constituent une ressource pour le territoire : rajeunissement de la pyramide des âges, dynamisme local, emplois à pourvoir ;
- TIC : elles ne sont plus tant aujourd'hui un facteur discriminant par rapport à l'attractivité du territoire, dans la mesure où tous les territoires proposent un accès haut débit. Par contre, cela reste vrai pour la couverture en téléphonie mobile ;
- Services : il existe une certaine incohérence entre la volonté affichée de conduire une politique de l'accueil et la difficulté de maintenir des services. Il est constaté que le territoire n'anticipe peut-être

pas toujours suffisamment en proposant des évolutions en matière de services, plutôt qu'en se battant sur certains acquis. Il est précisé ensuite en plénière qu'il convient cependant de proposer un traitement différencié des services publics et des services à la personne. Concernant les premiers (école, hôpital...) il s'agit de services à maintenir de façon la plus forte possible. A ce titre, la création des établissements publics éducatifs transférés vers la collectivité devra être anticipée ;

- Culture : sur le lien entre l'offre et la demande, le territoire manque d'analyses sur les publics et leurs attentes, de même que d'outils de mise en relation entre l'offre et la demande ; le besoin de professionnalisation des acteurs culturels est également pointé ;

Enjeux :

- L'accès au logement : prendre des moyens forts, notamment afin de mobiliser la vacance des logements ;
- Précarité :
 - o être en capacité d'adapter l'offre de formation et les problématiques de transmission eu égard au gisement d'actifs salariés ou repreneurs que représentent potentiellement les personnes en situation de précarité : expérimentations à conduire afin de générer de nouvelles formes d'emplois ;
 - o L'outil RSA pourra être un élément d'analyse des profils des populations défavorisées ou à la marge du système pour notre territoire ;
- TIC : l'enjeu réside aujourd'hui dans les usages plutôt que dans la couverture du territoire ;
- Services : face aux enjeux à l'œuvre notamment en matière de services publics, les Parcs, en réseau, pourraient faire pression pour avoir un poids dans la balance ; le Parc pourrait jouer un rôle d'aiguillon, d'incitateur et pas seulement d'accompagnement ;
- Culture :
 - o Comment accéder à la culture à l'échelle de bassins de vie (diffusion, communication autour de l'offre, mobilité...) ? Il semble que l'échelle infra-territoriale (communautés de communes par exemple) soit la plus adaptée pour la mise en relation entre l'offre et la demande ;
 - o Enjeu majeur de coordination et de structuration de l'action culturelle : qui le fait : Parc ou CG ?

Conclusion :

- nécessité de toujours s'ouvrir vers l'extérieur du territoire (cf. mobilité des personnes, réseaux à activer pour faire du lobbying en matière de services...) ;
- oser conduire des actions différenciées à l'échelle de chaque territoire du Parc, ce qui implique de faire des choix.

Table ronde Filières agricoles

Constat :

Les structures agricoles :

Une stabilisation ces dernières années de la baisse du nombre d'exploitations dans un contexte de baisse continue depuis le début du XXIème siècle.

Une diversification marquée des systèmes d'exploitations

Des dynamiques d'installation localisées et difficiles car progressives, importance du rôle des élus.

Les productions et filières :

Des productions en baisse (surfaces et Nbre d'exploitations) mais dynamisme des filières de qualité (AOC, Bio...)

Des filières « pivots » : (châtaignes, élevage ovin)

Diminution des potentiels de production = fragilisation de l'aval (collecte, IAA)

La valorisation :

Des valorisations qui portent leurs fruits : Valorisation par AOC (3), transformation fermière, et valorisation locale des produits = « territorialisation des productions ». Mais des soucis d'approvisionnement.

Et des marchés sectoriels toujours structurants.

Enjeux :

- Impliquer les collectivités pour une meilleure reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture.

- Assurer la pérennité, accompagner le développement et l'évolution des entreprises agricoles du territoire.
 - par une meilleure prise en compte de la pluriactivité et des systèmes diversifiés.(tourisme, services, forêt)
 - en recherchant davantage l'autonomie en matières d'intrants, de fourrage.
 - par une implication des élus.
- Accompagner et développer les filières de qualité pour des productions « territorialisantes ».
 - une valorisation locale des productions du territoire
 - le territoire et ses richesses comme vecteur d'une plus value quant à la valorisation des produits

Table ronde Filière bois

Constats :

Potentiel économique non valorisé (sous exploitation mais pas possible d'exploiter partout identifier la forêt comme outil de développement forêt de faible qualité. Quelle est la place de la forêt dans le territoire? Un secteur en grande difficulté

Enjeux :

les entreprises de 1ère transformation : avoir une transformation locale de nos bois, valorisation locale de la production.

Entreprises de l'amont : à professionnaliser, à appuyer

Avoir une logique économique intégrant tous les volets vus lors de l'atelier.

Retours sur la méthode (forme et fond des ateliers et tables rondes)

Remarque 1 : Difficile de parler de « gestion des espaces » forestiers et agricoles sans parler des filières.

Remarque 2 : Concernant l'atelier « Développement économique », le découpage des tables rondes par thématiques (agriculture-forêt / artisanat-commerce-industrie / tourisme / cadre de vie-services...) est limitant : « La forêt n'appartient pas qu'aux forestiers... ». Envisager une table ronde qui ne cloisonne pas les filières, mais qui les considère plutôt dans une logique économique globale.

Remarque 3 : Donner une place plus importante à la question foncière qui est une question centrale, (*rôle du PNR dans la médiation notamment sur la question des usages des espaces et du foncier ?*)

Remarque 4 : Les dynamiques de marchandisation en cours et à venir amènent la question suivante : comment préparer le territoire aux risques qui leur sont liés ? Le PNR ne doit-il pas être un territoire de réflexion sur cette thématique ?

Structures invitées le 27 et 30 avril	Représentées par :
Atelier "Agriculture, Forêt, gestion de l'espace et biodiversité"	
FRAPNA 07	Alain LADET
CORA 07	Nicolas DUROURE
CDRA VALDAC Agriculture Développement rural	Maëlys CHOMEL
Syndicat mixte Ardèche Claire	David ARNAUD
Pays Ardèche Méridionale	Jean RIFFARD
Pays Ardèche Méridionale (PSADER)	Hélène RANNOU
DDEA 07	Xavier GERVET
DDEA 43	absent
CREN	Laurence JULLIAN
Chambre d'Agriculture 07 Valorisation des espaces	Régis PERIER

Chambre Agriculture 07 Devlpt territorial
 Chambre Agriculture 07 Devlpt territorial
 Chambre Agriculture 43
 Syndicat Mixte Ardèche verte
 Rhonalpénergie Environnement
 FIBOIS
 FDCIVAM
 CRPF Rhône-Alpes
 CRPF Auvergne
 ONF
 Expert Forestier
 Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs
 Conseil Général 07 Service environnement
 Association Agribio Ardèche
 Association des Amis du Parc
Conseil scientifique
Elus volontaires

Thierry POULET
 Mercedes GUEVARA
 absent
 absent
 Dominique JACQUES
 absent
 absent
 Jacques DEGENEVE
 Jean-Luc PARREL
 Yves VENTALON
 absent
 Antoine De Pampelonne (excusé)
 Christophe SAUTIERE
 Jacques PEYRARD
 JP. BOUDEAU
 F. PERNON
 C. WIOT (St-Privat)
 René CHAMPANHET (Aizac)
 J. AHRAM (Lentillères)
 E. LEYNAUD (Vesseaux)
 Robert TEYSSIER (La Bastide s/ Besorgues)
 Régine LEMESRE (excusée)

Atelier "Environnement"	
CAUE 07	Patrice FLAMBEAUX
CDRA VALDAC Agriculture Devlpt rural	Maëlys CHOMEL
CDRA VALDAC Aménagement	David BERTRAND
Syndicat Mixte Ardèche verte	absent
Chambre d'Agriculture 07 Valorisation des espaces	Régis PERIER
Pôlenergie	Pierre LEGROS
Pays Ardèche Méridionale	Sébastien MATHON, H.RANNOU
SDE 07	Julien CARONNET
Conseil Général 07 Service environnement	Christophe SAUTIERE
Association des Maires de l'Ardèche	absent
SAFER	absent
CRPF	absent
ONF26 / 07	absent
Rhône-alpes énergie - Environnement	Dominique JACQUES
Syndicat mixte Ardèche Claire	David ARNAUD
DDAF 07	absent
DDEA 07	Jean luc DAGORN
DDEA 43	absent
FRAPNA	absent
Fibois	Sylvain VILLAR
ADEME (déchets, énergie)	absent
Coovoturons	absent
Météo France	Bruno DUCHON-DORIS
Valorisation du Patrimoine Hydraulique	absent
Conseil scientifique	absent
Elus volontaires	Joël AHRAM (Lentillères) René CHAMPANHET (Aizac) E. LEYNAUD (Vesseaux) Daniel PEYRARD (Desaignes, Agribio Ardèche)
Atelier " Paysages, patrimoines culturels et Education au territoire"	
CAUE	absent
SDAP	absent

DDE de l'Ardèche/ SUAP	absent
DIREN Rhône Alpes, SPGE	absent
FONDATION DU PATRIMOINE Rhône-Alpes	absent
Ordre des Architectes Rhône Alpes	absent
Société de sauvegarde des monuments anciens	absent
Association Mézenc-Gerbier	Lean-Jacques LEOGIER
Association amis du Mézenc	Jean-Claude MERMET
Pays Ardèche Méridionale	Magali FENOUIL
Conseil général 07 Service Patrimoine	absent
Conseil général 07 service Culture	absent
Chambre Agriculture 07 Développement territorial	Mercedes GUEVARA
Association Ardèche Loisirs et patrimoine	absent
CDRA VALDAC	Cathy CHARVOZ
Maison de l'image	absent
Clapas, Roche et nature	absent
CDDP Ardèche	absent
IUFM de Privas	absent
Rectorat de Grenoble	absent
Communauté de communes Eyrieux aux Serres	absent
MATP	absent
L'Art Scène	absent
La Fabrique du Pont d'Aleyrac	Bernard MIRABEL
Sentier des Lauzes	absent
Patrimoine HUGUENOT	absent
Conseil scientifique	Yves MOREL
	Florence CHARPIGNY
Elus volontaires	Claude WIOT (St-Privat)
	Jacqueline CALIXTE (Vernoux)
	M. Chantal d'AFFROUX (St-Jean Chambre)
	Marc CHOUTEAU (Saint-Christol)
	Robert LAVIS (Chalencon)
Atelier " Développement économique et social, Cadre de vie, Attractivité du territoire"	
Pays Ardèche Méridionale Agriculture-Bois	Jean RIFFARD
Pays Ardèche Méridionale Devlpt économique	Nicolas DUPUY
Association Loisirs Nature Ardèche	Claude CRAIN
SIVU des Inforoutes de l'Ardèche	Daniel SUSZWALAK
Eclectic-coop (coopérative d'entrepreneurs)	Arnaud BARBARY
Association Vi@Tic	absent
SM Ardèche Drôme Numérique	absent
Association CybArdèche	absent
CCI Nord-Ardèche	absent
CCI Ardèche Méridionale	absent
Maison de l'image	absent
La Fabrique du Pont d'Aleyrac	Bernard MIRABEL
DDEA 07	Xavier GERVET
Agence départementale du tourisme	absent
Conseil Général 07 service Tourisme-Agriculture	absent
Conseil général 07 Ardèche Développement	François CAUCHE
MIDE – Conseil Général	absent
Maison de l'Emploi et de la Formation	absent
Chambre Agriculture 07 Devlpt territorial	Mercedes GUEVARA
Association Ardèche Loisirs et Patrimoine	absent
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 07	absent
Site de proximité AMESUD	absent
Site de proximité CeDRE	absent

Site de Proximité des Boutières
CDRA VALDAC Développement économique
CDRA VALDAC Tourisme et Sport
Société de sauvegarde des monuments anciens
Association sur le sentier des Lauzes
TACT Ardèche Plein Cœur
TACT Sources et Volcans d'Ardèche
TACT Ardèche Plein Sud
TACT Ardèche Verte
DDJS
Association Mézenc-Gerbier
Association amis du Mézenc

Conseil scientifique

Elus volontaires

absent
Didier METTRA,
Béatrice FRASSON-MARIN
absent
Juliette AILHAUD
absent
absent
absent
absent
absent
Lean-Jacques LEOGIER
Jean-Claude MERMET
Yves MOREL
Florence CHARPIGNY
Pierre TISSIER (St-Pierreville)
Marc CHOUTEAU (Saint-Christol)
E. LEYNAUD (Vesseaux)
Jean-Pierre ALLIX (Sagnes et Goudoulet)
Lorraine CHENOT (St-Melany)
M. Chantal d'AFFROUX (St-Jean Chambre)
Jacqueline CALIXTE (Vernoux)